

# L'offre **TITRE CADEAU**, la solution idéale pour valoriser et motiver vos collaborateurs

**L'offre titre cadeau distribuée par la Caisse d'Épargne vous permet de valoriser et motiver vos collaborateurs dans un cadre fiscal et social avantageux.**

## Les +

- **Le choix entre un titre cadeau multi-enseignes** au format chèque, CA DO CHÈQUE, ou au format carte, CA DO CARTE Édition Universelle.
- **Un réseau d'enseignes partenaires étendu**, couvrant de nombreux univers cadeaux :
  - CA DO CHÈQUE : plus de 500 enseignes partenaires soit plus de 23 000 points d'acceptation.
  - CA DO CARTE Édition Universelle : plus de 500 enseignes partenaires soit plus de 15 000 points d'acceptation.
- **Un régime social et fiscal attractif pour vous, employeur, et vos collaborateurs.**

## LE PRODUIT

Le titre cadeau multi-enseignes vous permet de valoriser et motiver vos collaborateurs tout au long de l'année<sup>1</sup> et dans le cadre d'évènements particuliers.

### Éligibilité

Le titre cadeau peut être mis en place par tout employeur ayant au moins un salarié.

### Fonctionnement

- Selon vos besoins, vous choisissez librement le montant des titres cadeaux offerts<sup>2</sup>.
- Vous passez votre commande et êtes livré par colis sécurisé dans un délai moyen de 5 jours ouvrés à compter de la réception du règlement.
- Vous pouvez offrir le titre cadeau toute l'année et particulièrement dans le cadre des évènements définis par l'Agence Centrale des Organismes de Sécurité Sociale (ACOSS).

### Zoom sur les évènements ACOSS

- Rentrée scolaire<sup>3</sup>
- Noël des salariés/Noël des enfants<sup>4</sup>
- Naissance
- Mariage, PACS
- Départ à la retraite
- Fête des Mères/fête des Pères
- Sainte Catherine/Saint Nicolas<sup>5</sup>

## TRAITEMENT SOCIAL ET FISCAL

### Pour vous, employeur

Le montant attribué est :

- Exonéré<sup>6</sup> de cotisations sociales dès lors qu'il n'excède pas, par année civile et par salarié pour 2015 :
  - 159 € à l'occasion de chacun des « évènements ACOSS » (5 % du Plafond Mensuel de la Sécurité Sociale),  
ou
  - 159 € hors « évènements ACOSS ».
- Déductible de votre bénéfice imposable dans les conditions prévues par la réglementation en vigueur<sup>7</sup>.

## Pour vos collaborateurs

Le montant perçu est exonéré :

- De cotisations sociales et de CSG/CRDS<sup>6</sup>, si l'attribution respecte les conditions précitées,
- D'impôt sur le revenu, à condition que le titre cadeau soit bien remis à l'occasion d'un évènement particulier<sup>8</sup>.

## LES « + » DE L'OFFRE TITRE CADEAU

- **Un réseau d'enseignes partenaires qualitatif et très étendu :**
  - CA DO CHÈQUE : plus de 500 enseignes partenaires soit plus de 23 000 points d'acceptation.
  - CA DO CARTE Édition Universelle : plus de 500 enseignes partenaires soit plus de 15 000 points d'acceptation.
- **Une solution sur-mesure :**
  - Vous avez la possibilité de choisir le montant de vos titres cadeaux<sup>2</sup>,
  - Vous pouvez personnaliser vos chèques et cartes au nom de vos salariés et/ou avec un message particulier (2 lignes de 30 caractères maximum).
- **Une livraison en envoi sécurisé sous 5 jours ouvrés** en moyenne à compter de la réception de votre règlement.

### Les spécificités de l'offre CA DO CHÈQUE

- **Le choix entre une pochette ou un carnet :** les chèques sont remis, au choix, accompagnés d'une élégante pochette ou sous format carnet. Les deux supports présentent la liste des enseignes partenaires.
- **Une solution souple :** une fois votre commande reçue, vous pouvez répartir les chèques cadeaux comme vous le souhaitez pour ajuster le montant attribué à chaque bénéficiaire.
- **Le chèque cadeau le plus sécurisé du marché :** CA DO CHÈQUE comporte 10 marques de contrôle anti contrefaçon et falsification pour une utilisation en toute confiance.

### Les spécificités de l'offre CA DO CARTE Édition Universelle

- **Un paiement à l'euro près :** possibilité de dépenser le montant de sa carte à l'euro près, en une ou plusieurs fois.
- **Une utilisation simplifiée :** facile à glisser dans son portefeuille, cette carte cadeau fonctionne sur les terminaux de paiement des enseignes partenaires.
- **Une solution sécurisée :** les cartes vous sont livrées inactives afin de limiter les risques de vol ou de fraude. En cas de perte ou de vol, les cartes pourront être bloquées.

N'oubliez pas que vous pouvez également utiliser le titre cadeau comme **récompense ou dotation<sup>9</sup> dans le cadre d'opérations marketing et commerciales** telles que :

- Les concours et challenges commerciaux,
- Les parrainages,
- La fidélisation,
- Le lancement de nouveaux produits,
- Le recrutement de nouveaux clients,
- Les campagnes promotionnelles,

dans des **conditions sociales et fiscales particulières.**

Pour plus d'informations, n'hésitez pas à contacter notre **Direction des Relations et Services Clients au 0 820 202 001 (0,09 € TTC/min depuis un poste fixe hors surcoût selon opérateur).**

1. L'attribution de titres cadeaux dans le cadre de la motivation est soumise à un régime social et fiscal différent de celui des attributions réalisées dans le cadre des évènements ACOSS.

2. Pour CA DO CHÈQUE : montant à choisir parmi les 6 valeurs (10, 15, 19, 20, 30 et 50 €) et/ou une valeur libre comprise entre 10 € et 50 €. Pour CA DO CARTE Édition Universelle : la carte cadeau peut être chargée à l'euro près entre 50 à 250 €. La valeur libératoire de la carte cadeau sera inscrite au recto de la carte cadeau.

3. Enfants jusqu'à 19 ans inclus au cours de l'année civile.

4. Enfants jusqu'à 16 ans révolus au cours de l'année civile.

5. Équivalent de la Sainte Catherine pour les hommes célibataires de 30 ans.

6. En application des dispositions de la circulaire ACOSS n° 96-94 du 3 décembre 1996 et des conditions générales prévues par l'instruction ministérielle du 17 avril 1985. ATTENTION : pour bénéficier des exonérations sociales prévues par les lettres circulaires ACOSS, les titres cadeaux doivent être attribués par le comité d'entreprise ou par l'employeur, en l'absence de comité d'entreprise.

7. Pour les structures éligibles à l'impôt pour au moins une partie de leur activité.

8. Dans les conditions précisées par la doctrine administrative BOI-RSA-CHAMP-20-30-10-10-20140123.

9. Ces cas bénéficient d'un régime particulier, distinct de ceux exposés ci-avant.

CA DO CHÈQUE est un titre émis par : TITRES CADEAUX. Société par actions simplifiée au capital de 300 000 euros - 445 061 351 RCS PARIS - N°TVA Intracommunautaire : FR17445061351 - Siège social : 115, rue de Sèvres - 75275 Paris Cedex 06. CA DO CARTE Édition Universelle est une carte émise par : NATIXIS. Société anonyme à Conseil d'administration au capital de 4 653 020 308,80 euros - 542 044 524 RCS Paris - Siège Social : 30, avenue Pierre Mendès-France - 75013 Paris - Agréée en qualité d'établissement de crédit par l'Autorité de contrôle prudentiel et de résolution. (61 rue Taïbout - 75436 Paris Cedex 09 - <http://www.acpr.banque-france.fr/agreements-et-autorisations/registres-et-listes/regafi-et-liste-des-agents-financiers.html>).